

AVIS DE COURSE
LIGUE INC
21 et 22 Mars 2020
La Rochelle
Ecole de Voile Rochelaise
Grade 5 A
Série : FK14 / SL15.5 / SL16 / NACRA 15 / INC

La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2017-2020)
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Le règlement sportif et ses annexes de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux **CATAMARAN FK14 / SL15.5 / SL16 / NACRA 15 / ClassA / INC**
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à : **Ecole de Voile Rochelaise, Avenue de la capitainerie, BP10225, 17011 La Rochelle cedex 1**
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

4. DROITS A PAYER

Droits d'inscription (maximum) du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2018 :
8,00 € par coureur et par journée, Soit 16 € par coureur pour le week-end

5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	21/03/2020	10h-12h
Clôture des inscriptions	21/03/2020	12H

Jours de course)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
21/03/2020	13h	Toutes
22/03/2020	10h	Toutes

- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : 15h

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type technique.
7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

- 9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition du Championnat de ligue voile légère.
9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans sa série sera le total de ses scores dans toutes les courses.
(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
Ecole de Voile Rochelaise
05 46 44 49 20

13. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Port de	Baies de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
La Pallice	La Rochelle	21/03/2020	09h16	15h49	67
La Pallice	La Rochelle	22/03/2020	09h58	16h12	72

